

LE CAP

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

magazine



n°60

mars, avril 2016

ACTUALITÉS

Opération plage et mer propres
Les Parcours du cœur
Communautés de Communes,
fusion et loi NOTRe

BUDGET

Le budget prévisionnel 2016

ENVIRONNEMENT

Projet de parc éolien
Qualité de l'eau

SOCIAL

Le logement social locatif

CULTURE

Le Manga
L'Ancre des Mots

PORTRAIT

Erquy, terre de marins



Sommaire

ACTUALITÉS P 4 À 10

Opération plage et mer propres
Les Parcours du cœur
Classe orchestre
Course aux légumes
Communautés de Communes, fusion et loi NOTRe
Office de Tourisme, orientations 2016

BUDGET P 10 ET 11

Le budget prévisionnel 2016

ENVIRONNEMENT P 12 À 15

Projet de parc éolien
Qualité de l'eau de notre territoire

SOCIAL P 16

Le logement social locatif à Erquy

TRIBUNE P 17

CULTURE P 18 ET 19

Le Manga
L'Ancre des Mots

PORTRAIT P 19 ET 20

Erquy, terre de marins

LE CAP Magazine

Journal municipal d'information bimestriel
Directeur de la Publication : Christiane Guervilly.
Responsable de Rédaction : Maryvonne Chalvet.
Rédaction et mise en page : Alban Sorette.
Ont participé à ce numéro : Michèle Babik, Thierry Briend, Jean-Luc Dubos, Charlotte Lainé, Fabienne Lesvenan, Marie-Dominique Mallegol, Jean-Paul Manis, Laurence Merdrignac, Franck Nivet, Louis-Vincent Potura, Kevin Requintel.
Photographies : Michèle Babik, Maryvonne Chalvet, Jean-Luc Dubos, Alban Sorette.
Impression : ICH Imprim' Color Hercouët Lamballe
papier recyclé cyclus print 115g.
Distribution : La Poste.

MAIRIE

11, square de l'Hôtel de Ville
BP 09 - 22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
www.ville-erquy.com

ça s'est passé à Erquy ...



1. Couverture : champ de Colza sur Saint-Pabu.
2. 4 mars, nouvel espace d'accueil du Camping municipal le Guen.
3. 5 mars, Nicolas Nonnet : 2^{ème} médaille d'or au Concours Général Agricole.
4. 28 mars, chasse aux œufs au Camping le Guen.
5. 14 au 19 avril, exposition de modélisme autour du Viaduc de Caroual.



La situation financière de la commune est saine

Le budget communal, voté en mars dernier, fait apparaître une situation financière saine dans notre commune. Dès septembre, les associations sportives pourront utiliser à nouveau la Salle Omnisport de la Chapelle, agrandie et totalement rénovée. Encore un peu de patience pour ceux qui ont été relogés dans les diverses salles de la commune !

Des espaces naturels du cap d'Erquy ... à Caroual

Des programmes se terminent et d'autres commencent

Nous avons inauguré dimanche 24 avril 2016 la liaison entre le port et le cap en présence d'Alain Cadec Président du Conseil départemental des Côtes d'Armor. Ces travaux marquent la fin de la première phase du programme de requalification des accès au Cap d'Erquy.

Le travail réalisé par le Comité de Pilotage concernant la requalification urbaine et paysagère de Caroual commencé il y a 3 ans a été validé par le Conseil Municipal le 4 février dernier.

Il s'agit d'un projet d'ensemble à réaliser en plusieurs phases. Afin d'être prêts pour lancer les premiers travaux en 2018, nous lancerons en fin d'année l'étude opérationnelle des premières phases. Il s'agit entre autres de régler les problèmes de sécurité sur la route de Saint-Brieuc à partir de l'entrée de ville jusqu'au carrefour avec la rue de Castelnau et de requalifier les espaces publics entre le Viaduc de Caroual et la plage, incluant également le front de mer. Nous aurons l'occasion de vous présenter cette étude en détail dans un prochain magazine.

Dans ce même périmètre nous avons aussi validé l'étude réalisée pour la restauration du viaduc de Caroual lors du conseil municipal du 17 mars 2016. Le but ici est de rechercher des financements publics et privés pour aider la commune à réaliser les travaux.

Nous n'oublions pas les travaux de voiries et de réseaux, moins voyants, mais tout aussi nécessaires à notre qualité de vie.

Nous gardons une vigilance toute particulière sur les finances de la commune et mettons tout en œuvre pour engager les mutualisations qui nous seraient profitables. Les services municipaux et les élus sont dans une phase de diagnostics afin d'optimiser nos actions, sans pour autant bien-sûr baisser la qualité des services mis à la disposition des réginiens.

Très beau printemps à toutes et à tous !

Christiane GUERVILLY

MAIRE D'ERQUY

1^{ÈRE} VICE PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PRÉSIDENTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU PENTHIÈVRE

VICE PRÉSIDENTE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC, EN CHARGE DU TOURISME

PRÉSIDENTE DE SENSATION BRETAGNE

ETAT-CIVIL

Ne sont publiés sur cette page que les événements autorisés par les familles.

NAISSANCES

Wissam BOUJNANE *3 février*, Lucas VISCEGLIE *5 février*, Thaïs DUBREIL *15 février*, Evan FARCY PRIGENT *5 mars*, Lucien PASCO *10 avril*.

DÉCÈS

Odette DELECOURT veuve BENTLEY *10 février*, Christian PELAN *11 février*, Thérèse THOURY veuve HOUËL *12 février*, Edouard LANDIER *13 février*, André RAULT *14 février*, Alice PINON veuve RUELLEUX *19 février*, Philippe DERT *2 mars*, Claude BRIEND *3 mars*, Charles BELLIDO *6 mars*, Chantal LEMAITRE épouse BARBU *10 mars*, Francis LELÉE *12 mars*, Georges CARCAILLET *13 mars*, Eveline LOPEZ veuve GRALL *18 mars*, Matthieu MORIN *19 mars*, Gisèle LABBÉ épouse VERRÉ *20 mars*, Marie ORHAN veuve GALLOUËT *24 mars*, Henri COSTE *25 mars*, Christian EUDES *25 mars*, Yvonne VITEL veuve MARBAUD de BRÉNIGNAN *29 mars*, Louis TIREL *30 mars*, Anna LE RAT veuve PINCOS *5 avril*, Robert POMMIÈS *5 avril*, Jeannine BOUCHER *9 avril*.

OPÉRATION PLAGE ET MER PROPRES

une première initiative sur le littoral Manche / Atlantique

Le **samedi 4 juin 2016**, le **Comptoir de la Mer** organise, avec le soutien du **ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie** et de **Blue Fish** (association européenne pour la promotion de la pêche durable et responsable), la première opération « Plage et Mer propres, je participe » sur la plage de Caroual.

Comptoir de la Mer n'est pas une enseigne comme les autres. Elle distribue principalement des produits en lien avec la mer et elle apporte son soutien à la défense, à la sauvegarde, à la mise en valeur des métiers de la pêche artisanale française. Aujourd'hui, une des missions vitales de la pêche est la gestion durable de l'océan et par extension, celle du littoral.

C'est pourquoi ce réseau organise en 2016, et pour la première fois, une campagne éco-citoyenne de sensibilisation à la problématique des déchets aquatiques



avec l'opération de collecte de déchets sur les plages.

Où, quand, comment ?

- > samedi matin 4 juin
- > Comptoir de la Mer distribuera gratuitement des kits de ramassage à tous les volontaires
- > ils seront équipés de gants et de sacs de ramassage distribués sur le site de Caroual
- > les déchets collectés sélectivement seront déposés dans des conteneurs ou dans une benne.

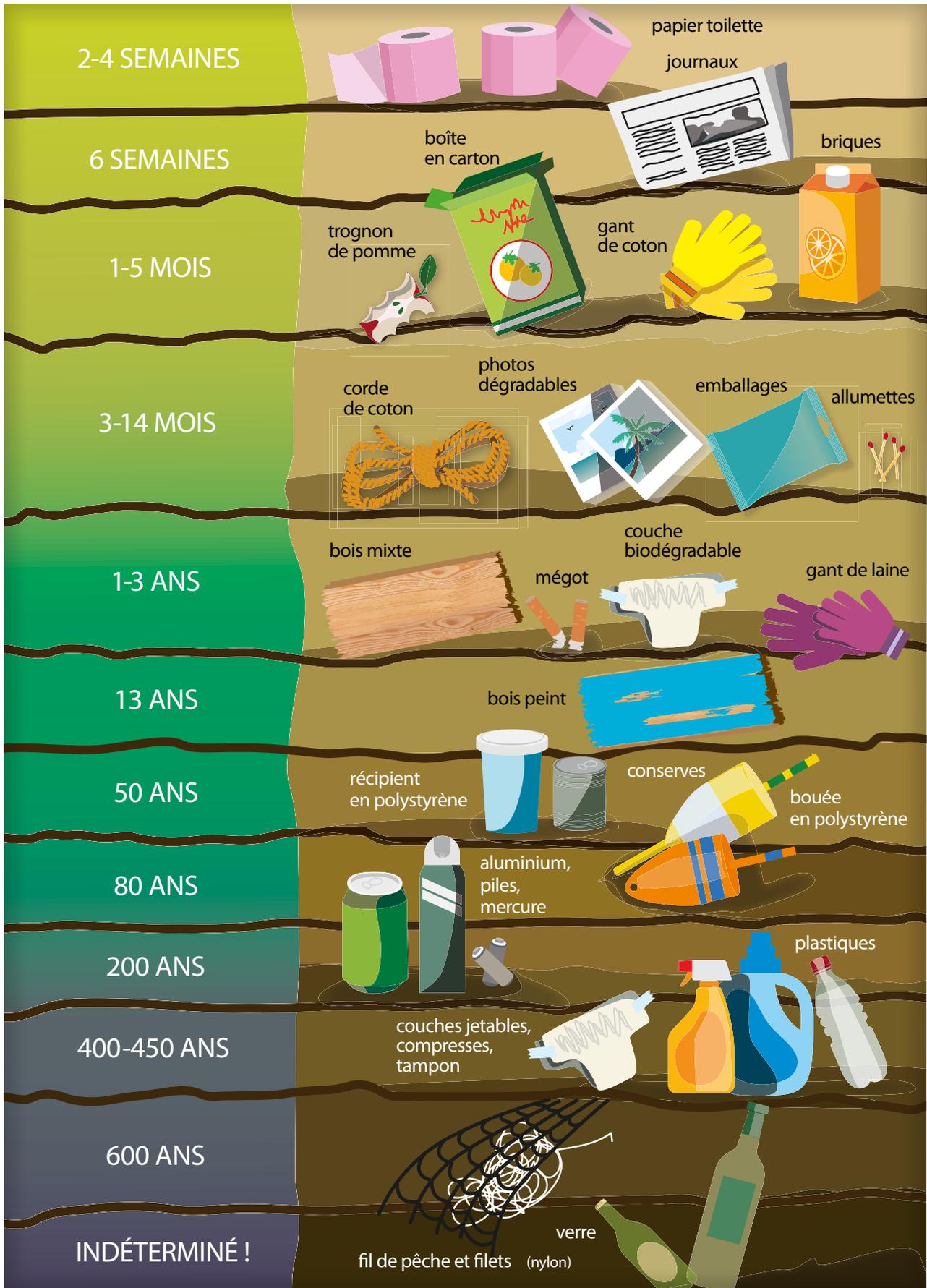
Un bilan des opérations sur le littoral sera réalisé région par région dans les jours qui suivront.

Maryvonne Chalvet
ADJOINTE À LA CULTURE ET AU TOURISME

www.plage-propre.org
www.bluefishurope.org

DÉCHETS EN MER

durée de biodégradabilité



LES PARCOURS DU CŒUR

j'aime mon cœur, je participe

Initiative du Conseil Municipal des Enfants

Le **Conseil Municipal des Enfants** (CME) regroupe des élèves de CM1 et CM2, scolarisés sur Erquy, désirant s'exprimer sur la vie de leur commune. Typhaine, Camille, Ambre, Léna, Titouan et Lucas ont été désignés pour siéger à ce conseil durant une année scolaire. Leur volonté : réaliser des projets collectifs et proposer de nouvelles initiatives utiles à tous les habitants.



Cette année, à leur initiative et en partenariat avec la **Fédération Française de Cardiologie**, la ville d'Erquy participe à la 41^{ème} édition des Parcours du Cœur. Il s'agit d'une grande opération de

prévention-sensibilisation organisée en France sur le sport, la santé et l'alimentation, dont le but est de faire reculer les maladies cardiovasculaires.

Grâce à l'accompagnement de Yannick GUEGAN, animateur sportif, Emilie BLOUIN, Marie LEBRET et Bérengère HELEUT, animatrices à l'Accueil de Loisirs du Blé en Herbe, le CME a pu concrétiser ce projet. Rédaction de questionnaires, repérages des circuits de marches, supports de communication, proposition d'idées d'animation : les membres du CME travaillent depuis 6 mois sur le Parcours du Cœur.

2 boucles de marche pour toute la famille

Deux marches d'orientation seront proposées aux participants, sur le Cap d'Erquy, d'une longueur de 3 à 4 kilomètres en moyenne, sur des circuits accessibles à toute la famille. Des questionnaires en lien avec le sport, la santé et l'alimentation baliseront les parcours afin que chacun puisse tester ses connaissances sur ces thématiques de façon ludique.

Le village du cœur

Le point de départ de ces deux marches est le **Village du Cœur**, installé au **Camping municipal Le Guen**. A l'intérieur de ce village, de nombreux stands et activités seront proposés aux participants : stands de prévention-sensibilisation tenus par les membres du Conseil Municipal des Enfants, atelier d'initiation sur les gestes qui sauvent avec les Pompiers d'Erquy, atelier dessins en lien avec les thématiques du cœur et un stand collation avec des jus de fruits bio et des légumes à croquer.

Comment participer à l'événement ?

L'événement se déroulera à Erquy **dimanche 15 mai 2016, de 10h00 à 12h00** au **Camping municipal Le Guen**. Le montant de la participation est libre, l'argent récolté sera intégralement reversé à la **Fédération Française de Cardiologie**. Le Conseil Municipal des Enfants invite chaque participant à **porter un vêtement blanc ou rouge**, aux couleurs de la Fédération Française de Cardiologie.

Nous espérons que vous serez nombreux !

www.fedecardio.org

FÊTE DE LA MUSIQUE À ERQUY

samedi 18 juin à partir de 18h00

Une scène équipée d'une sono sera installée square de l'Hôtel de Ville. Il reste quelques créneaux pour s'y produire, n'hésitez pas à contacter le service culturel de la Mairie pour vous inscrire.

Par ailleurs, tous les musiciens amateurs sont invités à se produire dans les lieux insolites de la ville dès le matin.



CLASSE ORCHESTRE

ensemble musical à l'école Joseph Erhel

Depuis la rentrée de septembre, 25 élèves de CM pratiquent la musique et constituent un orchestre de cuivre avec 7 cors, 6 tubas, 6 trompettes ou cornets et 6 trombones.

Quatre professeurs de l'EMDP de Lamballe viennent chaque semaine le vendredi midi. Pendant deux heures, ils initient ces jeunes à la pratique d'un instrument et à l'écoute : écoute de soi et écoute des autres.

En effet, pour former un groupe instrumental, outre la pratique d'un instrument, il est nécessaire de savoir écouter le reste du groupe pour créer une belle harmonie.

Les élèves musiciens possèdent déjà un répertoire varié avec des airs de blues, du classique et autres Léo-



Les élèves en répétition.

nard Cohen. Ils ont déjà participé à la cérémonie des vœux de Madame Le Maire en janvier, à un spectacle à l'Ancre des Mots en février. Les répétitions se poursuivront jusqu'en juin et les parents d'élèves pourront juger des progrès de leurs enfants lors de la prochaine kermesse de l'école. Espérons aussi que tous les Rhoeingéens pourront applaudir ce jeune orchestre lors de la **Fête de la musique** square de l'Hôtel de Ville le 18 juin prochain. A suivre ...

Maryvonne Chalvet

ADJOINTE À LA CULTURE ET AU TOURISME

Forum de la Musique et de la Danse

Mercredi 22 juin de 13h00 à 18h00 au Quai des Rêves à Lamballe. Inscriptions pour la saison 2016-2017.

www.emdp22.fr

COURSE AUX LÉGUMES

une première édition réussie

Les associations locales et l'équipe du Grand Site « Cap d'Erquy – Cap Fréhel » étaient réunies dimanche 27 mars pour une très originale « Course aux légumes » qui a réuni 161 participants. Une belle réussite pour cette première édition !

Le principe de la course était simple, il fallait retrouver à pied ou à vélo à l'aide d'une carte, 9 légumes cachés sur 2 parcours différents, l'un aux Sables d'Or et l'autre au Cap d'Erquy. Les participants devaient retrouver tous les légumes et en rapporter un de chaque afin de réussir l'épreuve. A l'issue de la course, plusieurs recettes de soupes ont été confectionnées avec les légumes retrouvés. A l'arrivée, petits et grands pouvaient aussi profiter d'une petite restauration

et de jeux imaginés autour de la thématique des légumes. En fin de journée, Miss Carotte a pu remettre le **Poireau d'or** et le **Radis d'argent** aux équipes les plus performantes.

« Cette course aux légumes clôturait les 4 semaines d'animation organisées par le Grand Site, pour faire découvrir aux habitants leur territoire » a expliqué Yannick Morin, Président du Grand Site.

La météo était de la partie puisque les coureurs ont réussi à passer entre les gouttes et ont bénéficié d'un très beau temps tout l'après-midi. « Merci pour ce bel évènement », indiquait une participante. « Il y avait une ambiance très bon enfant et la balade dans les Sables d'Or nous a permis de découvrir des points de

vue exceptionnels. Les enfants se sont régalés et nous aussi ».

grandsite-capserquyfrehel.com



Miss Carotte.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Fusion et loi NOTRe : où en sommes-nous ?

Comme nous l'avions indiqué dans le magazine d'octobre-novembre, les élus de notre territoire ont commencé à travailler depuis janvier 2014 à un regroupement avec 7 autres intercommunalités.

Pour rappel, l'objectif de la loi NOTRe est de proposer des périmètres intercommunaux élargis et adaptés autour de bassins de vie.

Les actuelles intercommunalités et les communes se sont prononcées en décembre dernier sur la proposition du Préfet des Côtes d'Armor de fusionner 5 intercommunalités (**Côte de Penthièvre, Lamballe Communauté, Arguenon Hunaudaye, Pays de Montcontour, Pays de Duguesclin**) : 100 % des intercommunalités ont donné un avis favorable, de même que 84 % des communes et 74 % des conseillers municipaux du territoire.

La Communauté de Communes du Mené a exprimé sa volonté de rejoindre le périmètre incluant la Cidéral (Loudéac). La Communauté de Communes du Pays de Matignon s'est récemment orientée vers Dinan Communauté. Saint-Carreuc, Broons, Yvignac-la-Tour et Mégrit rejoindront un autre périmètre, Hénanbihen et Saint-Denoual rejoindront notre périmètre.

En définitive, notre périmètre représente 40 communes et 68 308 habitants.

Le Schéma départemental des Côtes d'Armor passe de 30 intercommunalités à 9 avec une moyenne de 70000 habitants par EPCI.

Le Préfet vient de publier (fin mars 2016) la carte des intercommunalités qui devraient être effectives au 1^{er} janvier 2017 (voir ci-contre).

Outre les compétences obligatoires telles que l'aménagement du territoire et l'économie, les déchets et l'environnement, les élus ont décidé de se pencher plus particulièrement sur ces thématiques dans un premier temps : la santé, la voirie, les transports, l'action sociale (personnes âgées et en situation de handicap), le tourisme, l'enfance et la jeunesse.

Le 25 août 2015 les élus du Territoire Est Costarmoricain se sont déplacés à la Communauté de Communes de Lannion.

Le 30 septembre 2015 le Président la communauté de Communes de Caux en Vallée de Seine (Seine Maritime) est venu présenter la fusion de trois communautés de communes aux élus du territoire.

Rédaction d'une charte communautaire

Les discussions lors des réunions de Présidents et du comité de pilotage ont mené à la rédaction d'une charte communautaire, présentée lors de la conférence des maires du 13 octobre 2015. Celle-ci a pour vocation d'instaurer les fondements de la nouvelle coopération des communes, au sein du nouveau périmètre intercommunal. Elle prévoit alors différents principes tels que :

- > une gouvernance équilibrée et respectueuse de la richesse territoriale (conseil communautaire, bureau communautaire, commissions, conférence des maires, conseils de communes décentralisés, conseil de développement) ;
- > l'unité de l'organisation et les pôles de proximité ;
- > les compétences de la nouvelle communauté : le principe étant qu'aucune compétence ne retourne aux communes ;
- > les garanties du personnel.

Etudes réalisées à la demande des élus

Depuis le début de l'année, différents travaux ont d'ores et déjà commencé, en vue de la création de la nouvelle communauté au 1^{er} février 2017 :

- > l'organisation des ressources humaines de la nouvelle communauté ;
- > le travail d'interconnaissance des services ;
- > l'harmonisation des systèmes informatiques ;
- > la rédaction des statuts, sur la base de la charte communautaire ;
- > la tranche conditionnelle de l'étude financière ;
- > la réflexion sur le nom de la nouvelle fusion.

Les élus, aidés par Côtes d'Armor Développement, ont réalisé un diagnostic de territoire ainsi qu'un recensement des services sur le territoire des sept communautés de communes concernées par l'étude, qui a notamment révélé :

- > une évolution démographique en hausse (21,6 % pour le territoire contre 13,3 % pour les Côtes d'Armor) ;
- > un taux de croissance de l'emploi élevé (5,4 % contre 2,3 % pour les Côtes d'Armor) ;
- > la présence de nombreux services publics sur l'ensemble du territoire ;
- > quelques points de vigilance :
 - vieillissement de la population ;
 - désertification médicale.

Calia conseil, cabinet d'experts, a effectué un état des finances sur le territoire des 7 communautés en étude.

Les perspectives de regroupement font apparaître :

> **au plan financier** : des niveaux de capacité d'auto-financement différents mais une situation saine en terme d'endettement ;

> **au plan fiscal** : des harmonisations avec des effets limités sur les contribuables, compte tenu d'une relative homogénéité.

Composition des instances de travail

> **Comité de Pilotage** composé de 5 élus et 1 suppléant par communauté de communes (réunion mensuelle)

> **Conférence des Présidents** des actuelles intercommunalités (réunion bi-mensuelle)

> **Comité Technique** composé des directeurs généraux des services des actuelles intercommunalités et de leurs directeurs adjoints (réunion hebdomadaire).

C'est le « chantier » le plus important de la mandature bien évidemment ! Au-delà de respecter la loi NOTRe, il est de notre responsabilité d'élu de nous projeter dans l'avenir, de faire les bons choix dans la gouvernance, dans le choix des compétences et dans la ma-

nière de les mettre en œuvre. 2017 sera aussi l'année du transfert obligatoire de la **compétence Tourisme** à l'Intercommunalité. Une première réunion a eu lieu le 19 avril 2016 en présence des élus et des responsables des Offices de Tourisme du nouveau territoire. Un accompagnement sera mis en place pour nous guider pour le choix de la forme juridique que prendra le nouvel Office de Tourisme communautaire et pour l'organisation du personnel.

2017 sera aussi l'année où tous les conseils municipaux devront se positionner par rapport au Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal.

2018 verra l'application de la loi sur la Gestion des milieux aquatiques et sur la Prévention des Inondations.

Nous continuerons à vous informer régulièrement au fur et à mesure de l'avancée de nos travaux. Soyez assurés que les élus d'Erquy sont attentifs à ces bouleversements et qu'ils veilleront à ce que les avancées de cette loi soient profitables à tous les citoyens.

Christiane GUERVILLY

MAIRE D'ERQUY

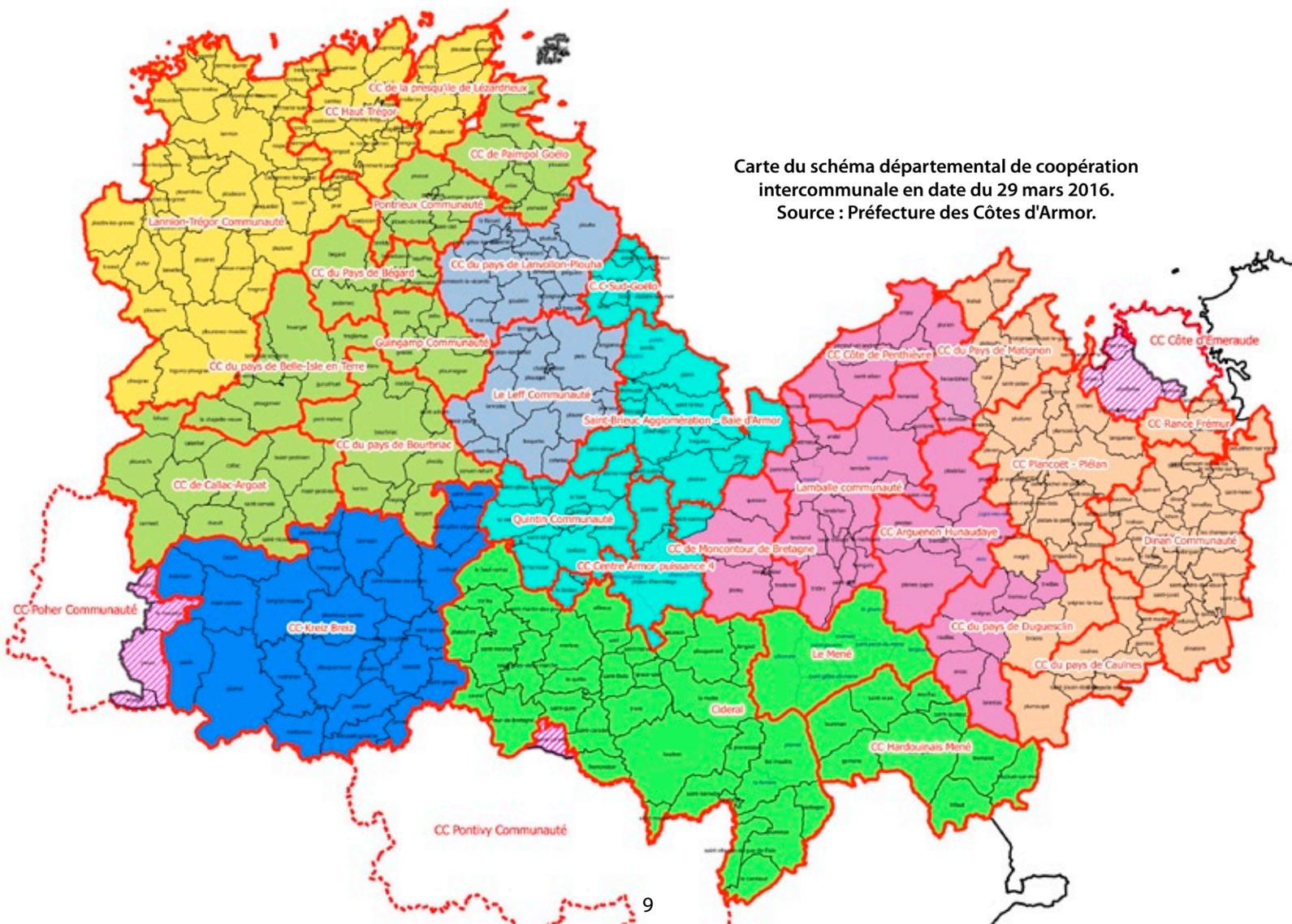
1^{ÈRE} VICE PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CÔTE DE PENTHIÈRE

MEMBRE DU COMITÉ DE PILOTAGE DE FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Carte du schéma départemental de coopération intercommunale en date du 29 mars 2016.

Source : Préfecture des Côtes d'Armor.



OFFICE DE TOURISME D'ERQUY

les orientations 2016

Les orientations 2016 de l'Office de Tourisme ont été présentées lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'association.

Erquy fait partie de la **destination touristique de Bretagne « Baie de Saint-Brieuc > Paimpol > les Caps »** composée de 17 offices de tourisme et intercommunalités. L'un des premiers axes de travail engagés à ce niveau est la mise en place d'un espace mer, principe visant à une meilleure mise en valeur des nombreuses activités liées à la mer, caractéristiques de notre territoire. Une journée découverte va notamment être proposée prochainement aux partenaires de l'Office de Tourisme, en collaboration avec les prestataires du nautisme de la station.

La présence d'Erquy sur le web est essentielle et l'Office de Tourisme souhaite développer la communication via les réseaux sociaux pour notamment participer à renforcer « *le bouche à oreilles* » numérique. Une action de communication visant à renforcer le réseau local va être développée dans les semaines qui viennent.

L'année 2016 va être marquée par la préparation de l'application de la **Loi NOTRe** qui impose la prise de compétence tourisme par les intercommunalités au

1^{er} janvier 2017. Les points d'accueil sont bien sûr maintenus. Les Administrateurs de l'Office de Tourisme d'Erquy vont travailler en étroite collaboration avec les élus pour affirmer leur positionnement dans la nouvelle structure.

Le Bureau de l'Office de Tourisme, issu du Conseil d'Administration composé de dix-huit membres élus parmi les adhérents, est légèrement modifié : Valérie Pommerel et Anne-Marie Crolais, co-présidentes, Françoise Rouxel et Joseph Rouxel, vice-présidents, Florence Durand, trésorière, François Nonnet, secrétaire.

L'Office de Tourisme prépare les calendriers d'animations distribués aux visiteurs en format papier et diffusés sur le site internet. **Les organisateurs de manifestations sont invités à vérifier ou à compléter leurs informations !**

Laurence MERDRIGNAC

DIRECTRICE DE L'OFFICE DE TOURISME D'ERQUY

02 96 72 30 12

www.erquy-tourisme.com



#erquy

LES FINANCES COMMUNALES

le budget prévisionnel 2016

des comptes administratifs 2015 encourageants

Les comptes administratifs du budget général clôturés au 31 décembre 2015 présentent un excédent de fonctionnement de plus de 1 M€ (1 million d'euros) ; Ces résultats sont satisfaisants et nous ont encouragés à suivre ce niveau d'exigence pour la construction du budget primitif 2016, toujours cadré pour sa section investissement par notre Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) à 5 ans.

Les grands axes politiques retenus pour le budget 2016

Pour la section **Fonctionnement** :

> le maintien des taux d'imposition communaux au niveau de ceux votés en 2009 et ce malgré la confir-

mation des baisses programmées des dotations de l'état pour 2016

> la poursuite de nos actions pour la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement

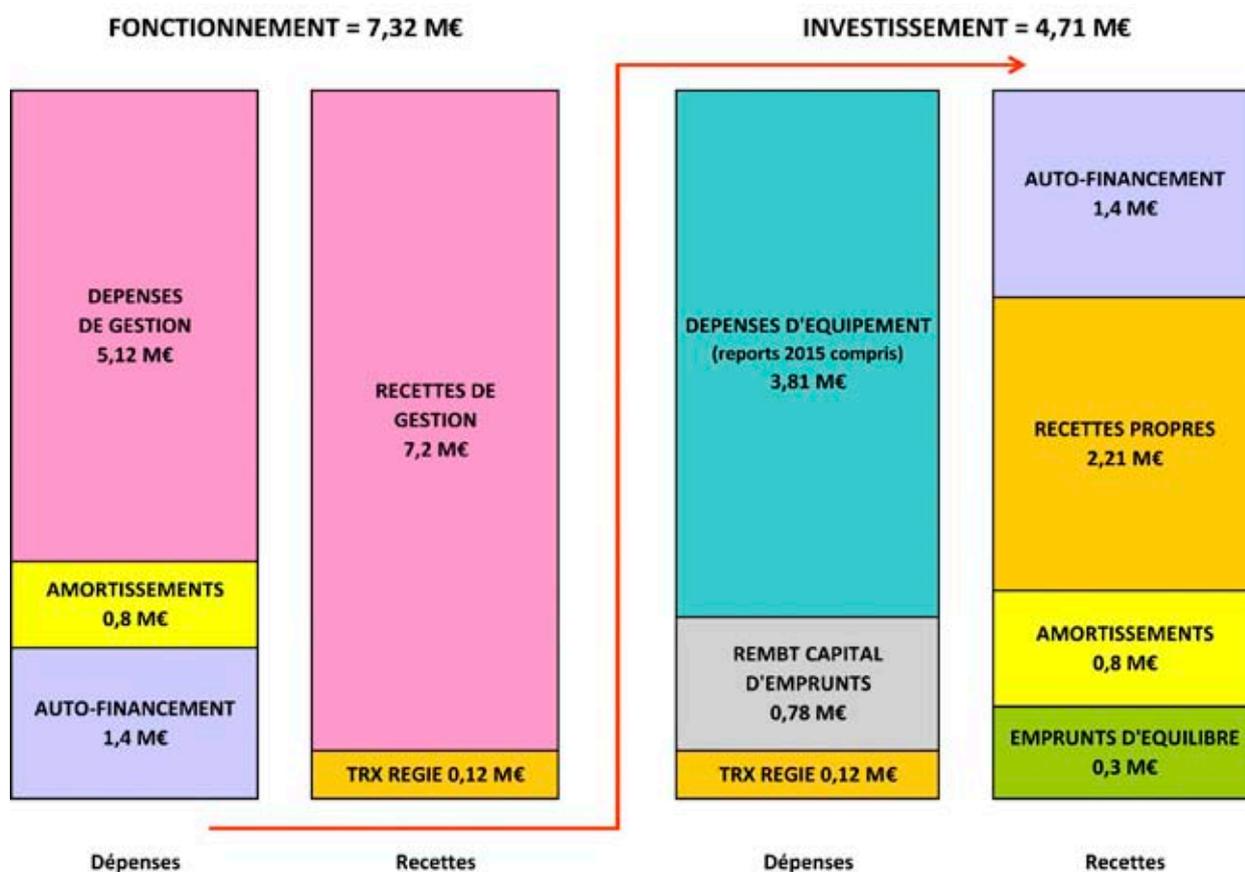
> un accompagnement financier toujours aussi important pour nos associations.

Pour la section **Investissement** :

> la continuité des investissements arbitrés au budget 2015 et de ceux programmés au Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI).

Le budget primitif 2016 trouve ainsi son équilibre global à hauteur de 12,03 M€.

Notre budget de fonctionnement : maîtrise de nos dépenses de gestion et nouvelle augmentation de notre épargne



Nos prévisions de dépenses de gestion pour 2016 sont globalement stables par rapport au budget 2015 (- 0,2 % hors charges exceptionnelles et dépenses imprévues).

Quant à nos recettes, elles sont de nouveau impactées par la baisse des dotations de l'état : - 5,6 % par rapport au budget primitif 2015, mais la dynamique positive des produits fiscaux (+ 3,8 % par rapport au budget primitif 2015) permet d'en amortir les effets négatifs.

Il en résulte un autofinancement prévisionnel de 1,4 M€, en augmentation de 9,4 %.

Notre budget d'investissement 2016 : dans le prolongement de nos arbitrages 2015 et un endettement en diminution

Nos dépenses d'investissements restent encadrées par notre Plan Pluriannuel d'Investissement élaboré pour la période 2015-2019 qui nous garantit une bonne maîtrise de nos engagements sur le moyen terme.

L'achèvement pour 2016 des travaux de rénovation et d'extension de la salle omnisports municipale constitue le marqueur des dépenses d'investissement, à raison de 1,24 M€ TTC en dépense brute, soit 45 % du total des dépenses d'équipement.

En second rang, nous trouvons les dépenses pour les réseaux avec 0,55 M€ TTC, soit 20 % du total des dépenses d'équipement, en particulier le réseau d'eaux

pluviales rue du Port et l'étude opérationnelle du plan 2017-2019.

Puis les dépenses pour la voirie avec 0,44 M€ TTC, soit 16 % du total des dépenses d'équipement qui concernent l'avenue de Caroual, la rue des Ecoles, la rue Saint-Michel et celle des Bruyères ainsi que le virage entre la rue des Grès Roses et la rue des Plages Sauvages.

Nos recettes d'investissement quant à elles sont marquées par l'augmentation de notre autofinancement (1,4 M€) qui permet de couvrir à hauteur de 34 % notre politique d'investissement. L'emprunt d'équilibre prévisionnel est lui réduit à 0,3 M€ pour 2016.

Pour le budget général notre endettement est structuré à 97 % à taux fixe et ressort à 6,37 M€ au 1^{er} janvier 2016 avec une perspective d'extinction à horizon 15 ans.

Les comptes administratifs 2015 et le budget primitif 2016 traduisent donc une situation saine des finances de notre commune. Celle-ci nous permet dès à présent d'envisager sereinement les prochains grands projets d'investissements que nous devons arbitrer dans le cadre de la phase 2 de notre Plan Pluriannuel d'Investissement pour la période 2017-2019 : travaux de réfection du réseau d'eaux pluviales, travaux de requalification de Caroual, travaux de restauration du Viaduc ... une belle dynamique de développement de notre commune pour l'avenir !

Louis-Vincent POTURA
ADJOINT AUX FINANCES

PROJET DE PARC ÉOLIEN en baie de Saint-Brieuc

Projet de Parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc : consultation du Conseil Municipal par le Maire d'Erquy dans le cadre de l'enquête administrative préalable à l'enquête publique.

Conclusion du Conseil Municipal réuni le 17 mars 2016, et voté à l'unanimité (27 pour / 0 contre) : avis défavorable (en l'état du projet).

Reproduction ci-dessous de l'intégralité du texte voté.

Rappel administratif et technique : l'enquête administrative et la requête du Préfet

Madame le Maire expose qu'elle a été sollicitée par le Préfet des Côtes d'Armor le 1^{er} février 2016 afin d'émettre un avis explicite sur le projet de parc éolien en Baie de Saint-Brieuc dans le cadre de l'enquête administrative préalable à l'enquête publique. Elle rappelle que le sujet a été exposé et débattu lors de la réunion de Commission Plénière organisée le lundi 14 mars 2016, et antérieurement lors des réunions ordinaires du Conseil dans le cadre de discussions informelles.

Avec le souci de la collégialité et dans le respect des convictions de chacun, Madame le Maire a souhaité interroger solennellement le Conseil Municipal afin de fonder l'avis motivé que l'autorité territoriale est invitée à transmettre au Préfet des Côtes d'Armor. L'avis préalable de l'autorité territoriale requis dans le cadre de l'enquête administrative, n'exclut aucunement la faculté d'organiser une discussion en Conseil Municipal.

Comme l'indique la correspondance préfectorale, la procédure d'appel d'offres national relatif à la réalisation d'un parc éolien de production d'électricité en mer en baie de Saint-Brieuc, a conduit en avril 2012, à retenir la société « Ailes Marines », qui se propose d'assurer l'installation de 62 éoliennes (ou aérogénérateurs), d'une puissance unitaire de 8 mégawatts, et la construction d'un poste électrique.

Le raccordement du parc éolien projeté au poste électrique existant installé sur la commune d'Hénansal doit être réalisé par la société « Réseau de Transport d'Électricité » (RTE) sous la forme d'une double liaison de 225 kilovolts, laquelle sera déployée sur un linéaire de 49 kilomètres, à raison de 33 kilomètres en liaison sous-marine, depuis le poste central sous-marin jusqu'au point d'atterrissage localisé à Caroual, et de

16 kilomètres en liaison souterraine.

Le 23 octobre 2015, les deux maîtres d'ouvrages, Ailes Marines (éoliennes) et RTE (câblage), ont déposé à la préfecture des Côtes d'Armor, les deux dossiers de demandes d'autorisation accompagnés de l'étude d'impact du projet. Ces premiers dossiers de demande d'autorisations comprennent les demandes suivantes :

- 1. la Demande de Concession d'utilisation du Domaine Public Maritime (DPM) au titre du code général de la propriété des personnes publiques ;**
- 2. la demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) avec mise en compatibilité des documents d'urbanisme au titre des codes de l'énergie, de l'environnement, de l'expropriation pour cause d'utilité publique et de l'urbanisme ;**
3. la Demande d'Autorisation Unique (DAU) pour les installations, ouvrages, travaux et activités au titre du code de l'environnement.

Ces trois demandes d'autorisation seront soumises concomitamment à une enquête publique unique en vertu de l'article L123-1 du Code de l'Environnement. En application de la réglementation en vigueur, ces trois demandes doivent également faire l'objet d'une consultation des services de l'État et des collectivités.

C'est à ce titre qu'intervient la consultation du Maire de la Commune d'Erquy. A ce stade de la procédure, la consultation du Maire ne porte que sur les demandes n°1 et n°2 précitées. Pour des raisons réglementaires, la consultation au titre de la Demande d'Autorisation Unique des Installations (demande n°3) interviendra ultérieurement au moment de l'enquête publique.

Madame le Maire rappelle que dans le cadre de l'enquête administrative préalable, des journées de consultation des documents projets remis en mairie, ont été organisées afin de parfaire la bonne information des Conseillers Municipaux.

1 - Exposé préliminaire de la Commune d'Erquy

Dès les prémisses du projet de la création d'un parc éolien en baie de Saint-Brieuc, la Mairie d'Erquy et la Communauté de Communes Côte de Penthièvre ont souhaité s'impliquer dans le suivi de ce dossier. De nombreuses réunions ont été organisées avec les parties prenantes jusqu'à la rédaction d'un cahier d'acteur lors du débat public en 2013. Aujourd'hui encore,

la commune d'Erquy a la volonté d'émettre un avis constructif sur le dossier soumis à enquête administrative et d'interroger le consortium Ailes Marines et RTE sur certains points.

En effet, si le territoire ne remet pas en cause l'opportunité de la création d'un parc éolien en mer dans le cadre de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables de notre pays, il convient de rappeler la nécessité de travailler avant tout sur les économies d'énergies. Le Pacte électrique Breton, signé en 2010, avait ainsi pour objectifs principaux à la fois le déploiement massif des énergies renouvelables et la maîtrise de la demande en électricité. Le Pays de Saint-Brieuc représente notamment un territoire exemplaire et précurseur en la matière avec notamment la mise en place depuis plusieurs années du programme Vir'volt ma Maison. Enfin, notre conseil municipal tient à souligner l'urgence à trouver des solutions d'énergies alternatives au nucléaire pour l'approvisionnement en électricité de la Bretagne. Néanmoins, un projet d'une telle ampleur ne doit pas représenter l'unique solution à ce problème et un intérêt fort doit être porté aux projets de boucles locales d'énergie.

Ce projet doit répondre aux principes du développement durable. Les membres du Conseil Municipal d'Erquy souhaitent expressément, que soient prises les mesures ERC (Éviter, Réduire, Compenser) et que celles-ci s'appliquent aussi souvent que possible.

2 - Les points d'inquiétude et de réserve à lever

L'AVIS DES PECHEURS

Les élus d'Erquy et du territoire tiennent avant toute chose à soutenir l'avis des pêcheurs professionnels sur le projet. S'il est à noter que les fondations de type jackets sont source de satisfaction, il est inenvisageable que 50% des câbles inter-éoliennes ne soient pas ensouillés, d'autant qu'aucune justification précise n'a été apportée. Aujourd'hui, Ailes Marines ne semble pas se donner les moyens nécessaires à garantir l'ensouillage des câbles, alors que RTE garantit un ensouillage de la liaison sous-marine à minimum 1,5 m de profondeur (d'ailleurs condition d'acceptabilité du tracé de moindre impact).

Par ailleurs, les membres du Conseil Municipal d'Erquy soutiennent le Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins dans ses demandes motivées concernant l'emplacement du mât de mesure et la diminution de la distance d'exclusion autour des éoliennes de 100 à 50 mètres.

LE PROJET INDUSTRIEL / EMPLOIS

Les élus d'Erquy et du Territoire regrettent que le projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc semble n'avoir qu'un impact quasi-nul sur l'emploi local (même breton). Le rôle des ports de Brest, pour la construction des fondations des éoliennes (à l'exclusion des mâts) et de Saint-Quay-Portrieux, pour la maintenance du parc, reste à confirmer.

De même, les élus d'Erquy et du territoire réitèrent leur souhait de voir le port d'Erquy jouer un rôle, notamment en matière de maintenance préventive. Cela constituerait à la fois une contrepartie juste aux nuisances liées à la visibilité du parc et aux travaux de raccordement, ainsi qu'un rééquilibrage territorial des investissements. Il faut noter d'ailleurs que les travaux d'agrandissement du port d'Erquy restent aujourd'hui inachevés. Une activité telle que la maintenance préventive du parc éolien relancerait l'achèvement de ces travaux, ce qui en améliorerait la sécurité et la fonctionnalité.

Enfin, on peut regretter à ce stade de la procédure, que le projet de valorisation touristique du parc ne soit pas détaillé.

L'ATTERRAGE A CAROUAL

Concernant l'atterrage du raccordement électrique sur la plage de Caroual, les élus d'Erquy et du Territoire soulignent l'absolue nécessité d'organiser des campagnes préventives régulières afin de s'assurer du bon ensouillage du câble.

Le Conseil Municipal d'Erquy souhaite également que RTE s'engage expressément sur des seuils d'émissions des champs électromagnétiques (CEM) plus stricts que la réglementation nationale, par référence à la norme préconisée par le CRIIREM, soit 0,4 μ T au lieu de 100 μ T, notamment pour le dispositif de l'atterrage et la relative proximité des habitations. Ce seuil pourrait être atteint soit par un dispositif de protection particulier, soit par une adaptation du tracé qui en augmenterait son acceptabilité (exploitation agricole notamment).

Enfin, il est indispensable que les mesures indépendantes de suivi des champs électromagnétiques (CEM) soient largement communiquées pour répondre aux inquiétudes légitimes de la population et contribuer à l'acceptabilité du projet.

3 - L'avis motivé et les conclusions du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,

Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'ÉMETTRE

en l'état, un Avis Défavorable, au projet de création d'un parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc, tel qu'il est décrit et configuré dans le dossier administratif et technique, tendant à autoriser la société « Ailes Marines » spécialisée dans la production électrique éolienne et la société RTE « Réseau de Transport de l'Énergie » à réaliser conjointement un parc énergétique maritime composé de 62 éoliennes d'une puissance unitaire de 8 mégawatts, comprenant également l'aménagement d'un poste électrique ;

D'EXPOSER

que la demande de mise en compatibilité des documents d'urbanisme n'appelle pas d'objection particulière quant à son objet qui traduit la volonté de transposer ultérieurement les modifications réglementaires nécessaires à la conformité d'un projet énergétique, que requiert l'application des dispositions combinées du code de l'Énergie (1), du code de l'Environnement (2), du code de l'Expropriation pour Cause d'Utilité Publique (3) et du Code de l'Urbanisme (4) ;

DE SOLLICITER

la modification du projet technique au regard des points d'inquiétude et de réserve qui restent à lever, qu'il s'agisse des exigences formulées par les professionnels de la pêche qui se sont exprimés par la voix du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CDPM-EM), qu'il s'agisse des vives réserves exprimées par les élus d'Erquy sur le déficit local du projet en terme de création d'emplois, ou qu'il s'agisse de l'absence d'engagement formel sur les seuils d'émission des champs électromagnétiques ;

DE MANDATER

le Maire d'Erquy, pour faire connaître le présent avis, étant ici précisé que l'avis du Conseil Municipal répond à la consultation initiée par l'autorité territoriale, laquelle dispose de la plénitude des prérogatives liées à l'exercice des fonctions exécutives pour exprimer librement les considérants du premier avis territorial formellement requis par les dispositions de l'enquête administrative préalable à l'enquête publique.

Les élus d'Erquy demeurent à l'écoute des Services de l'État et des Porteurs de Projets quant aux solutions techniques qui pourraient être apportées.

QUALITÉ DE L'EAU DE NOTRE TERRITOIRE

la gestion de notre patrimoine aquatique

Conscient des conséquences de la dégradation de la qualité des eaux et des écosystèmes, le **Pays de Saint-Brieuc** s'est volontairement engagé dans la construction d'un véritable outil de reconquête globale de la qualité de l'eau : Le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la baie de Saint-Brieuc** (SAGE).

Dans « La Lettre » du SAGE de décembre 2015, le nouveau Président de la **Commission Locale de l'Eau de la Baie de Saint-Brieuc** (CLE), Jean-Luc BARBO, fait état des actions mises en place et des résultats concluants sur la bonne qualité des eaux de notre littoral.

Des engagements ambitieux ont été pris pour mettre en place des actions conduites selon des indicateurs précis en termes de moyens et de résultats.

Les dispositions (source SAGE du Pays de Saint-Brieuc)

1. Mieux s'organiser sur le bassin : mettre en œuvre les principes de solidarité amont-aval, agir de façon coordonnée et ciblée, construire les références communes, réaliser les inventaires des cours d'eau et des zones humides, connaître précisément le chemin de l'eau depuis les sources jusqu'à la mer.
2. Améliorer et préserver la qualité des eaux : diminuer de 30 %, puis de 60 % à terme, les flux d'azote parvenant à la baie et alimentant les proliférations d'algues vertes, réduire l'eutrophisation des cours d'eau et des plans d'eau en diminuant les flux de phosphore liés à l'assainissement ou à l'érosion des sols, réduire la contamination des cours d'eau par les pesticides.
3. Améliorer et préserver la qualité des milieux : aménager les obstacles à la remontée et à la dévalaison le long de nos cours d'eau ; préserver, mieux gérer et reconquérir les fonctionnalités des zones humides du territoire ; préserver les têtes de bassins versants, les secteurs de sources fragiles et leurs liens entre eux.
4. Satisfaire les besoins en eau potable : préserver et reconquérir la qualité des ressources, maintenir une diversité d'approvisionnement.
5. Satisfaire les usages du littoral : améliorer la qua-



lité sanitaire des eaux pour préserver l'activité mytilicole et les sites de baignade.

6. Lutter contre les inondations par l'aménagement des bassins, la lutte contre le ruissellement et la limitation de l'imperméabilisation des sols.

Le dernier bilan montre que le territoire s'est résolument mis en mouvement, que la mobilisation des acteurs, notamment agricoles, est au rendez vous et que les premiers résultats sont là : un tiers de flux d'azote en moins vers la baie entre 2000 et aujourd'hui ce qui a permis de réduire les algues vertes dans la baie. La qualité des eaux de notre littoral et les milieux aquatiques s'améliorent grâce à une bonne gestion des zones humides. De plus, les systèmes d'assainissement ont été améliorés depuis la fermeture, entre 2010 et 2014, de 6 stations d'épuration du bassin au profit de stations plus performantes telles que celles de Lamballe, Saint-Brieuc et Châtelaudren.

Tous ces efforts ont bien évidemment une incidence sur l'amélioration de la qualité des eaux de baignade. En effet, 26 plages de la baie ont des eaux de baignade d'excellente qualité contre seulement 14 en 2010. Dans le même temps, le nombre de sites en qualité insuffisante est tombé de 15 à 5.

Ces bons résultats sont encourageants et donnent envie d'aller plus loin dans la protection de notre patrimoine aquatique, ressource indispensable à notre survie.

Parce que nous sommes tous usagers de l'eau, nous avons chacun une responsabilité sur le devenir de notre territoire en matière de qualité des eaux.

A notre niveau comment y participer de manière simple et radicale ?

La contamination par les pesticides reste un fléau sur

l'ensemble des cours d'eau, nettement plus marquée et plus fréquente sur les cours d'eau de l'est de notre territoire (l'Évron, le Gouessant et l'Islet) avec jusqu'à 20 molécules différentes détectées. **Ces molécules sont issues de produits utilisés par les agriculteurs, les collectivités, les particuliers et les entreprises.**

Au premier janvier 2017, la vente libre de produits phytosanitaires aux particuliers sera interdite, ainsi que l'usage de ces produits sur les espaces publics.

Pour ce qui concerne l'ensemble de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé. Un accompagnement des collectivités a été mis en place pour une « **opération zéro phyto** ».

Un planning de rotation de deux nouvelles machines acquises par la collectivité a été mis en place :

1. **Waipuna** est un système de désherbage à eau chaude. Une mousse se forme grâce à l'ajout dans l'eau d'extraits naturels de maïs et de noix de coco. Elle se dissipe au bout de quelques minutes sans résidu toxique pour l'environnement.
2. **Houat Skid** est une désherbeuse à eau chaude maniable et compacte.

En tant que particuliers, **nous avons tous et dès maintenant un rôle important à jouer en bannissant définitivement l'utilisation des produits phyto** : ramassons nos mauvaises herbes à la main, utilisons nos bons vieux outils de jardinage et surtout privilégions l'esprit de solidarité envers nos voisins ou amis qui ont des difficultés à maintenir leur jardin ou trottoir propres. Il en va de l'intérêt de tous : ayons l'esprit citoyen.

Jean-Luc DUBOS

1^{ER} ADJOINT, CONSEILLER COMMUNAUTAIRE,
MEMBRE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Jean-Paul MANIS

ADJOINT À L'ENVIRONNEMENT

LOGEMENT SOCIAL

le point sur le parc locatif à Erquy

Une demande de logement simplifiée et centralisée

Dans l'objectif de simplifier vos démarches d'accès au logement social, les bailleurs sociaux des Côtes d'Armor vous permettent d'enregistrer une seule demande valable pour l'ensemble du département 22. Votre demande sera diffusée auprès de tous les bailleurs sociaux du département.

www.demandelogement22.fr

Commune d'Erquy - Service social
www.ville-erquy.com
 02 96 63 64 64

Communauté de Communes Côte de Penthièvre
 géré par l'association SOLIHA
siresbretagneatlantique.fr
 02 96 61 14 41

Côtes d'Armor Habitat
www.cotesdarmorhabitat.com
 02 96 94 12 41

BSB Les Foyers
www.sahlm-lesfoyers.com
 02 96 62 00 22

Sur Erquy, 4 bailleurs sociaux disposent de logements, présentés ci-dessous. Ils peuvent vous accompagner dans vos recherches et faciliter vos démarches.



Description du parc locatif par bailleur social (avril 2016)	T1	T2	T3	T4	T5	Total
Commune d'Erquy						
Les Hôpitaux, 3 rue des Ecoles, collectif		2	2			4
Sente du Paradis, pavillons			2			2
Communauté de Communes Côte de Penthièvre (géré par SOLIHA)						
Rue Saint-Pierre (au dessus de la Salle municipale Jo Velly), collectif		1	2			3
Square Hôtel de Ville (au dessus de la Poste), collectif en cours de réhabilitation, mis en location juillet 2016		2 (duplex)	1			3
Saint-Pabu, logements saisonniers mis en location juillet 2016	10	1				11
Côtes d'Armor Habitat						
La ville Ory, pavillons (dont 1 T4 adapté PMR)		2	6	3		11
Lotissement du Château d'eau, pavillons			4	6		10
Lotissement du Gault, collectif		6	4			10
Les Hôpitaux, impasse de Clairville, pavillons				3		3
Les Hôpitaux, lotissement de la Ville Tréhen, collectif (1 T2 et 1 T4) et pavillons (4 T4)		1		5		6
Ponts Perrins, pavillons				5		5
Lotissement Saint-Pabu, pavillons actuellement non mis en location pour cause de vice de construction			2	3		5
Bellevent, rue Tristan Corbière livraison prévue fin 2017			2	1		3
BSB - SA les Foyers						
Rue Castelnau (l'Eden), collectif	7 (bis)		1			8
Rue le Hamel, collectif			1		1	2

Expression de la majorité

Viaduc de Caroual, ouvrage d'art emblématique.

Le viaduc de Caroual a été réalisé par l'ingénieur briochin des Ponts et Chaussées, Harel de la Noë. Les travaux ont débuté en 1913 et se sont prolongés jusqu'en 1916. Cela fait donc un siècle maintenant que cet ouvrage a été édifié. Celui-ci a subi l'usure du temps, d'autant que l'arrêt des chemins de fer départementaux a mis un terme aux travaux d'entretien. Le Viaduc était une propriété départementale avant de devenir une propriété communale le 18 septembre 1959, au droit d'un acte administratif qui formalisa le transfert des terrains départementaux de la ligne ferroviaire Yffiniac-Matignon aux communes.

Par délibération du 17 septembre 2013, la commune d'Erquy a sollicité le classement de l'ouvrage au répertoire des Monuments Historiques. L'inscription a été enregistrée par Monsieur le Préfet de Région au terme de son arrêté du 3 mars 2014. Le classement constitue une prescription légale pour la commune qui s'oblige à entretenir, voire à restaurer, l'ouvrage d'art inscrit au répertoire des Monuments Historiques. Par ailleurs, cette prescription ouvre droit au co-financement susceptible d'être octroyé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

Une étude de faisabilité réalisée en 2015 par un cabinet spécialisé montre que les dégradations sont spectaculaires (éclats de béton, ruptures d'armatures, dégradation des diagonales du système arc/tendeur,...). Sur la base de ce constat et pour mettre un frein aux pénétrations des chlorures, il conviendra d'entreprendre un programme de restauration de l'ouvrage afin de conforter l'intégrité de la

structure exposée à l'érosion. Le conseil Municipal, réuni le 17 mars 2016, a voté à l'unanimité pour la validation du projet de restauration du Viaduc de Caroual et pour l'approbation globale d'un programme technique de Restauration du Viaduc pour un montant consolidé de 1 250 000€ (HT).

Pas d'échéancier précis pour le moment, il faut maintenant réunir des fonds. Outre la participation de la commune, il s'agit donc de demander et d'obtenir des subventions auprès de la DRAC, du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, de la Communauté de Communes, de la Fondation du Patrimoine avec l'ouverture d'une souscription publique donnant droit à des réductions d'impôts pour les donateurs.

Dès que le dossier pour la Fondation du Patrimoine, actuellement en cours de réalisation, aura été approuvé par la dite Fondation, la souscription publique pourra être lancée.

Félicitons les bénévoles de l'association « Les Amis du Viaduc de Caroual » pour leur implication dans la vie culturelle de notre ville. Félicitons également tous les « artistes » qui ont œuvré pour la réussite des expositions en 2015 et en 2016 à la Galerie d'Art Municipale. Ces deux rencontres ont permis de « réveiller » les souvenirs de ceux qui ont connu le « petit train des Côtes du Nord » et d'ouvrir une page d'histoire locale pour les plus jeunes ou les visiteurs venus d'ailleurs.

Maryvonne CHALVET
ADJOINTE À LA CULTURE

Pour Erquy Avance avec vous

Expression de la minorité

Oui nous avons raison d'être méfiants !

Le conseil municipal a refusé à l'unanimité de donner son accord à la demande d'occupation du domaine public maritime par Ailes Marines et RTE en l'état actuel du dossier (voir la reproduction du texte voté en pages 12, 13 et 14). Le refus s'imposait.

La contradiction est flagrante entre l'optimisme affiché par les opérateurs quant aux effets environnementaux et la position de l'autorité environnementale nationale qui précise que la connaissance limitée de la biodiversité marine et l'absence d'études préalables au lancement du projet rendent aléatoire toute appréciation de ses effets sur l'environnement marin.

De plus, le projet initial est passé de 100 éoliennes d'une puissance de 5 MW fournies par AREVA à 62 éoliennes de 8 MW qui seraient construites par ADWEN (co-entreprise créée par AREVA et GAMESA entreprise espagnole).

Ces éoliennes n'existent aujourd'hui que sur le papier. Il n'y a donc aucun retour d'expérience pour ces engins de 216 m de haut et pesant plus de 1200 tonnes. On ne peut exclure que cette innovation pose des problèmes techniques dif-

ficilement identifiables à ce jour. Parallèlement la liste des entreprises membres ou partenaires du consortium évolue et aujourd'hui des incertitudes pèsent sur le rôle d'AREVA qui devrait fournir les éoliennes.

Dans un tel contexte quelle crédibilité peut-on accorder aux dossiers constitués pour l'enquête publique ?

Ainsi que cela a été exprimé lors du vote au conseil ce projet est immature et aura des répercussions négatives pour notre commune. Un seul exemple : le chantier d'atterrage à Caroual devrait s'étaler sur trois ans, cela aura un effet certain sur la fréquentation de la plage et les nombreuses locations de vacances.

Enfin un projet qui s'inscrit dans une dynamique de développement durable ne peut déroger à ses principes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Une chose nous semble incontournable : il est impératif que les réginiens et tous ceux pour qui Erquy est un lieu de villégiature restent vigilants, prennent connaissance du projet et s'expriment lors de l'enquête publique.

Osons Erquy

Michèle Babik, Sylvie Bouvet, Pascale Joulaud,
Marie Dominique Malléol, Pierre Pelan, Roland Pineau

AUTOUR D'UN GENRE : LE MANGA

exposition à la Bibliothèque Municipale

Depuis septembre dernier, les élèves de 4^{ème} du Collège Thalassa se sont investis dans un travail au long cours autour du manga. Initiée par le Conseil Départemental, cette action s'est prolongée en classe et à la bibliothèque, encadrée par Gaby Le Moign, professeur de français, Jérôme Angouillant, professeur d'arts plastiques, Hélène Benoît, documentaliste et Fabienne Lesvenan, bibliothécaire. Cette séquence leur a permis de découvrir le manga et ses codes si particuliers (certains en lisaient pour la première fois), puis de s'essayer eux-mêmes au genre. Ils ont imaginé un manga, créé un personnage ainsi qu'une couverture, en respectant les contraintes. Le manga propose aussi une entrée privilégiée dans la société et la culture nippones et c'est donc à un beau voyage immobile qu'ils nous invitent ! Les jeunes ont présenté leurs travaux à la bibliothèque le mardi 29 avril devant les parents qui ont répondu présent ; merci à eux. Au programme, une introduction au manga, un jeu interactif : « *Questions pour un manga* » et des vidéos à la manière du



booktube, dans lesquelles ils ont présenté leurs coups de cœur (visibles sur le site web de la bibliothèque) et enfin, la remise de prix aux lauréats du concours de dessin. Bravo aux collégiens pour leur investissement et leur enthousiasme !

bibliotheque.ville-erquy.com

L'ANCRE DES MOTS

une saison s'achève, une autre commence



La saison culturelle 2015/2016 de l'Ancre des Mots, programmée par l'association **Erquy en scène** s'est achevée samedi 9 avril par la représentation de la pièce **Un pyjama pour six** de Marc Camoletti. Cette pièce de boulevard, aux dialogues enlevés et drôles, mise en scène par la troupe de Vincent Messenger, contenait tous les ingrédients nécessaires pour passer une bonne soirée : maris, épouses, maîtresses et amants, quiproquos et situations burlesques étaient au rendez-vous.

Merci aux bénévoles de **Erquy en scène** qui proposent chaque année, de septembre à avril, un programme varié et de grande qualité, pour le bonheur des habitants d'Erquy et des communes voisines.

Rendez-vous en septembre prochain au forum des associations et à la soirée de présentation du programme de la saison 2016/2017.

Début de la saison pour Place aux Mômes

Mardi 12 avril, le festival **Place aux Mômes** a présenté son premier spectacle de la saison 2016 à l'Ancre des Mots devant une centaine d'enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents ou éducateurs. Il s'agissait d'un spectacle de danse, **Café Jardin**, présenté par la compagnie Myriam Dooge, un spectacle interactif durant lequel le public a pu jouer, chanter, bouger et même goûter. Théâtre musical et chorégraphique interactif !

Rendez-vous sous la Halle vendredi 15 juillet à 16h30 pour le premier spectacle de la saison estivale.

Maryvonne Chalvet

ADJOINTE À LA CULTURE ET AU TOURISME

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

les coups de coeur

Pieter et le lokken

OLIVIER KA ET OLIVIER SUPIOT



S'il veut intégrer la bande d'enfants du village, Pieter doit faire ses preuves : il lui faut rapporter un « *fruit-qui-pue* » de la forêt. Ses parents lui ont défendu d'y entrer car elle est infestée de larves de lokkens, des êtres malféfiques. Bien-sûr, Pieter brave l'interdit ; accompagné de Wilfrid, son chien, ils trouvent rapidement l'objet de leur quête

mais voilà que sur le chemin du retour, ils tombent nez à nez avec une larve, une adorable petite chose jaune, qui risque de se faire détruire par les hommes du village pour éviter qu'elle ne se transforme. Elle amadoue si bien le petit garçon qu'il décide de la cacher au fond de la grange. Elle a un pouvoir qui fascine très vite Pieter, celui de donner vie à ses rêves. Elle se garde bien de lui avouer qu'une fois métamorphosée, elle accomplira aussi ses cauchemars et, lorsqu'il s'en rendra compte, il pourrait être trop tard, à moins que ... une superbe bande dessinée aux allures de conte, pleine de malice et de fantaisie qui séduira les tout jeunes lecteurs. Les « grands » reconnaîtront l'hommage d'Olivier Supiot (le dessinateur) à Pieter Brueghel, notamment dans les vues du village sous la neige et dans la représentation des personnages (en plus drôles ici !). Des jeux à la manière de "où est Charlie" permettent de prolonger l'aventure et de rester dans l'ambiance, c'est une bonne idée !

Le Quatrième mur

SORJ CHALANDON



Le quatrième mur est le roman d'un projet fou : monter Antigone d'Anouilh à Beyrouth en 1982, réunissant sur scène des acteurs de chaque communauté, un druze, un chrétien, une palestinienne. Hélas, Antigone se "jouera" aussi dans la réalité, dans un quotidien que plus personne ne maîtrise. Le quatrième mur, c'est aussi l'histoire d'une

amitié, celle de Georges, étudiant et militant internationaliste et de Samuel Akounis, un grec juif, metteur en scène, réfugié en France, qui ne manifeste pas à ses côtés mais lui fait prendre la mesure de ce qu'est vraiment la lutte. C'est peu dire que les personnages de ce roman sont émouvants, ils portent en eux la tragédie, excepté peut-être Georges qui vit une sorte de "révolution" intérieure mais est à l'occasion horripilant et présomptueux en regard des autres personnages. De très beaux passages sur la difficulté de travailler ensemble pour les acteurs, d'incarner leur personnage en oubliant qui ils sont et surtout qui sont les autres, les scènes opposant la palestinienne et le chrétien, théâtrales, sont très réussies. Le texte rend compte aussi des différentes lectures de la pièce en fonction des intérêts de chaque communauté et c'est très juste. Sorj Chalandon touche là quelque chose d'universel, il nous offre aussi quelques passages lyriques, au milieu des décombres, c'est à la fois beau et désespéré, un grand roman.

ERQUY, TERRE DE MARINS

la relève ...

Qu'ils soient issus d'une famille de marins ou pas du tout, ces jeunes Rhoeginéens ont déjà choisi leur voie professionnelle : elle sera liée à la mer.

Rencontre avec Pierre Blouin et Antoine l'Homme (18 ans)

Chaque semaine, ces deux lycéens,

avec Antoine Lancien, Valentin Rouinvy, Antoine Porcher et Tony Mouchel regagnent l'établissement où ils poursuivent leurs études : le **lycée maritime de Paimpol**.

Ils ont intégré cet établissement après leur cycle au collège ou après un bac. Comme tous les lycéens, ces jeunes reçoivent des cours d'enseignement général et



assistent en plus à des cours spécifiques liés à leur futur métier : l'anglais maritime, l'apprentissage de différentes techniques de pêche et le ramandage (réparation des filets), la navigation avec l'apprentissage du balisage en mer, les feux, la lecture de cartes marines et l'utilisation des appareils électroniques à bord, la sécurité et les techniques de survie. Ils pilotent et apprennent à effectuer des manœuvres sur un bateau-école.

Dans cet établissement, 170 garçons et 8 filles suivent ce cursus particulier. Certains obtiendront un CAP, d'autres poursuivront jusqu'au BEP pour l'obtention d'un diplôme « CAPITAINE 200 » ou encore jusqu'au Bac Pro pour obtenir le « CAPITAINE 500 ». Ces deux diplômes déterminent le volume du bateau qu'ils seront autorisés à piloter.

Rencontre avec Romain Sévenec (18 ans) et Melvin Blanchet (16 ans)

Erquy ne manque pas de jeunes intéressés par les métiers de la mer et notre région possède d'autres établissements où ils peuvent faire leurs études : le **lycée Maritime Florence Arthaud** et l'**Ecole Nationale Supérieure Maritime**, deux établissements situés à Saint-Malo. Cinq jeunes d'Erquy, de 16 à 20 ans, rejoignent le lycée Florence Arthaud chaque lundi matin : Romain et Melvin ainsi que Thibault Rault (16 ans), Mathieu Le Ny (18 ans) et Dylan Leprêtre (20 ans).

A l'issue de la 3^{ème}, au terme de la 4^{ème} ou de la 5^{ème} pour certains, ils poursuivent eux aussi un cursus

avec des cours de matières générales, auxquelles sont ajoutées les matières spécifiques de chaque section. Romain, en deuxième année de section Electro-Mécanicien Maritime, apprend le dessin industriel technique, la gestion des consommables des machines, la théorie et la pratique de la mécanique des bateaux, l'anglais maritime, la physique, l'électrotechnique et l'apprentissage des appareils de bord, les systèmes de commandes, les réglages d'automates, la détection de pannes sur des simulateurs et la manipulation de divers outils indispensables à connaître.

Melvin, quant à lui, en première année de section Comptabilité Gestion des Entreprises Maritimes, apprend les différentes techniques de pêche, la gestion des entreprises, de la pêche et de l'environnement, la cartographie, la navigation et le balisage, la sécurité, le matelotage, des notions de mécanique et évidemment l'anglais maritime.

Ces jeunes sont passionnés par leur futur métier et en parlent déjà comme des « pro » ! D'autres filières existent dans ce lycée qui regroupe environ 250 élèves (dont 8 filles) comme les cultures marines (ostréiculture, mytiliculture, ...).

Rencontre avec Ophélie Bonnet-Galéa (23 ans) et Romain de Stéfano (21 ans)

Ce jeune couple habite Erquy depuis peu et s'est formé sur les bancs de l'**Ecole Nationale Supérieure Maritime** (ENSM) à Saint-Malo. Ils ont eux aussi pour objectif de faire de la navigation leur profession. Ils sont tous les deux en première année.

Ophélie, originaire de Toulon, a rejoint Saint-Malo après une année en fac de maths et Romain, né en région parisienne, a lui intégré l'ENSM après un bac S, deux années à Marseille en formation Officier Polyvalent et une année de



prépa à Saint-Malo. Ophélie et Romain doivent effectuer 3 années d'études à l'ENSM, une période de 6 mois de navigation pour valider leur brevet et deviendront ainsi chefs de quart. Ce brevet leur permettra de piloter des bateaux d'une puissance-moteur de 8000 KWatts (longueur de 80 à 100 m) dans le domaine de la marine marchande, de la pêche ou des bateaux de passagers. Ils pensent tous les deux poursuivre leurs études un an de plus et obtenir ainsi le brevet de chef de quart illimité. Ils auraient ainsi la possibilité de devenir officiers polyvalents (capitaine du bateau ou chef mécanicien) de navires comme des pétroliers, des porte-conteneurs, des vraquiers, des minéraliers, des bateaux de passagers.

Si Romain pense effectuer sa profession dans la marine marchande, Ophélie, quant à elle, souhaite, à terme, intégrer la Marine Nationale. Ils ont tous deux, durant leurs vacances en avril, réalisé volontairement un stage de Préparation Militaire Supérieure (PMS) durant deux semaines. « *C'est un plus sur notre CV* » disent ces jeunes gens motivés et passionnés.

A travers ces jeunes, je rends hommage à nos marins-pêcheurs Rhoëginéens des générations passées qui ont gagné durement leur vie et qui ont su préserver et transmettre les richesses que contient encore notre baie. Je souhaite à tous ces jeunes futurs marins bon vent et bel avenir.

Maryvonne Chalvet
ADJOINTE À LA CULTURE

